

Quimperlé, le 1er décembre 2009,

à

Monsieur Xavier DARCOS
Ministre du Travail, des Relations
sociales, de la Famille, de la Solidarité
et de la Ville
127, rue Grenelle
75007 PARIS

N/Réf. : NM/VP/09

Objet : Situation des Papeteries de Mauduit

Monsieur le Ministre,

Le 11 septembre 2009, l'entreprise Schweitzer Mauduit annonçait sa volonté d'engager un second Plan de Sauvegarde de l'Emploi au sein des Papeteries de Mauduit à Quimperlé. Ce plan concerne 106 emplois et fait suite à un premier plan engagé en 2006 qui portait sur 209 emplois.

Dans ce cadre, les dirigeants de Schweitzer Mauduit ont déposé une demande de 45 pré retraites auprès de vos services pour un financement au titre des Allocations Spéciales du Fonds National de l'Emploi. Sur ces 45 mesures sollicitées, 30 concernaient des personnes de plus de 57 ans. Tous ces salariés arrivent au terme d'une carrière professionnelle particulièrement pénible (travail posté, factions...).

Récemment, vos services ont fait part à l'entreprise du refus de l'Etat de financer ces mesures d'ASFNE. Nous souhaitons attirer votre attention sur les conséquences d'un tel refus. En effet, un financement, même partiel, de mesures de pré retraites permettrait une négociation du Plan de Sauvegarde de l'Emploi sans départs contraints.

La situation sociale de l'entreprise après le premier plan de 2006 nous semble très tendue. Par ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que le bassin d'emploi de Quimperlé a été touché par d'autres suppressions d'emploi et par la disparition d'un certain nombre de services publics.

Si l'on peut comprendre les hésitations de l'Etat à financer des mesures sociales qu'un groupe industriel tel que Schweitzer Mauduit a les moyens de financer, il ne faudrait pas qu'une telle décision conduise les salariés à devoir affronter un marché du travail particulièrement déprimé actuellement. Nous vous demandons instamment de bien vouloir réétudier dans les meilleurs délais votre décision, afin que les négociations en cours puissent aboutir à un Plan de Sauvegarde de l'Emploi sans licenciements secs.

Nous sommes à votre disposition pour tout rendez-vous permettant de plaider ce dossier.

Vous voudrez bien nous tenir informés au plus vite de votre décision.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'assurance de notre haute considération.

Gilbert LE BRIS
Député



Maryvonne BLONDIN
Sénatrice



Jean-Yves LE DRIAN
Président du Conseil Régional



Pierre MAILLE
Président du Conseil Général



Nicolas MORVAN
Président de la Cocopaq
Conseiller Régional



Alain PENNEC
Maire de Quimperlé

